



**PROCÈS-VERBAL**  
**COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS**  
**LE 7 MARS 2018**

<b>Présidence :</b>	J. Hamels, membre du c.é. à l'é.s.p. De La Salle
<b>Conseillère scolaire membre du Comité :</b>	M. Godbout
<b>Secrétaire de la réunion :</b>	A.H. Aïdouni
<b>Représentant des directions d'écoles secondaires :</b>	I. Osman ( <i>Maurice-Lapointe</i> )
<b>Représentant des directions d'écoles élémentaires :</b>	R. Iddir ( <i>Charlotte-Lemieux</i> )
<b>Représentants des parents :</b>	D. Carisse ( <i>Des Sentiers</i> ) D. Ghennai ( <i>Charlotte-Lemieux</i> ) I. Hassan ( <i>De La Salle</i> ) I. Arnedo ( <i>Marie-Curie</i> ) (absence) J.M. Baqué ( <i>L'Odyssée</i> ) L. Morin ( <i>Carrefour Jeunesse</i> ) (audioconférence) N.S. Barry ( <i>Omer-Deslauriers</i> ) S. Benssoussen ( <i>Terre des Jeunes</i> ) (absence) S. Lee ( <i>Omer-Deslauriers</i> ) V. Behrens-Nicholls ( <i>Omer-Deslauriers</i> ) (absence motivée) C. Civaleri ( <i>Julie Payette</i> ) E. Sauvé ( <i>De la Rivière Castor</i> ) (absence) F. Chalifoux ( <i>Cité Jeunesse</i> ) (audioconférence) C. Perrin ( <i>De La Salle et PPE</i> )
<b>Secrétaire de séance :</b>	A. Colombet

**1. Ouverture de la séance**

**1.1. Appel nominal**

Un membre du c.é. de l'é.é.p. Cité Jeunesse, participe en audioconférence. Deux membres des conseils d'écoles de l'é.é.p. Michel-Dupuis et l'é.s.p. Gisèle-Lalonde participent à la réunion.

**1.2. Mots de bienvenue**

Pour débiter, J. Hamels tient à souligner l'insigne de Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques de la République française, reçue par Mme Dumont, directrice de l'éducation du CEPEO le 5 mars 2018.

M. Godbout, s'excuse de son absence, lors de la dernière rencontre.

A.H. Aïdouni remercie l'équipe de développement et d'engagement communautaire, M. Cadieux, du Théâtre La Catapulte, S. Ouellette, directrice de l'école Le Transit et A. Mahoney, surintendante de l'éducation, de leur présence.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

D. Carisse, appuyée par S. Lee, propose

**QUE soit adopté l'ordre du jour du 7 mars 2018 du CPP.**

**Adopté**

**3. Adoption du procès-verbal**

**3.1. Procès-verbal du 17 janvier 2018**

I. Hassan, appuyée par C. Perrin propose :

**QUE soit adopté le procès-verbal du 17 janvier 2018.**

**Adopté**

**4. Étude des questions pour disposition**

**4.1. SUR 18-08\_Calendrier des réunions 2018-2019**

D. Carisse, appuyée par S. Lee, propose

**QUE soit approuvé le calendrier des réunions 2018-2019. :**

- **Mercredi 17 octobre 2018**
- **Mercredi 16 janvier 2019**
- **Mercredi 6 mars 2019**
- **Mercredi 1er mai 2019**

**Adopté**

**5. Audition et réception des présentations**

**5.1. Présentation des agents de développement et d'engagement communautaire**

V. Fortin, gestionnaire du Service des communications présente l'équipe de développement et d'engagement communautaire :

- 3 agents dédiés à un territoire : J.M. Rousseau (Ouest), C. Labrèche (Est) et L. Daval (Centre)
- 1 agent pour les actions systémiques : R. Dupont
- 1 préposé aux événements
- 2 intervenantes

Son équipe travaille sur 50 projets et initiatives dont quelques exemples :

- une foire d'emploi : organisée dans une école pour répondre aux besoins de la communauté
- des cafés-communauté : deux sessions d'ateliers hebdomadaires de 8 semaines pour les nouveaux arrivants au Canada
- un jardin communautaire : projet en lien avec le programme éco-responsable de l'école et les demandes de la communauté
- le 20<sup>e</sup> anniversaire du CEPEO : série d'activités organisées pour souligner la 20<sup>e</sup> année du CEPEO.

V. Fortin souligne l'importance de l'implication des parents dans la réussite des élèves. Il est important que l'élève réalise qu'il y a une communauté qui l'attend en dehors de l'école.

Son équipe est là pour faciliter la communication avec les directions d'écoles et le développement de projets communautaires. Un sondage sera envoyé pour mieux connaître les besoins des membres du CPP, et plus largement des parents.

## **5.2. Programmation jeunesse du Théâtre La Catapulte**

M. Cadieux présente le Théâtre La Catapulte qui a fêté ses 25 ans en 2017. Ce théâtre francophone offre une programmation variée et adaptée pour le grand public et un public adolescent (de plus de 14 ans). Il reçoit environ 3 500 élèves en matinées scolaires.

Dans le cadre de l'initiative « Sors ton ado », à l'achat d'un billet régulier pour un des deux spectacles « L'Éveil » ou « Le garçon au visage disparu » un billet gratuit est offert pour un adolescent. Les objectifs sont multiples :

- Offrir une expérience artistique en français
- Donner l'occasion de discuter avec des artistes
- Visiter un lieu culturel de la communauté franco-ottavienne
- Aborder des sujets qui interpellent les adolescents pour encourager le dialogue en famille

Le site Internet [www.catapulte.ca](http://www.catapulte.ca) donne plus d'informations sur la programmation du théâtre ainsi que cette initiative.

## **5.3. Mise à jour sur Parents partenaires en éducation (PPE)**

C. Perrin invite tous les conseils d'écoles à soumettre des candidatures, avant le 15 avril 2018 pour les trois catégories de prix de reconnaissance du PPE :

### **Prix de la Commission nationale des parents francophones (CNPF)**

Offert par la Commission nationale des parents francophones (CNPF), trois prix sont décernés à des conseils d'école, membre de Parents partenaires en éducation (PPE), qui ont mis en œuvre un projet spécifique nécessitant la collaboration et un partenariat entre les parents et l'école.

#### **Prix Reconnaissance de PPE**

Ce prix est remis à une personne, qui par ses nombreuses heures de bénévolat, contribue à l'éducation en langue française en Ontario. En 2017, le prix avait été décerné à Mme Louise Richard, du c.é de l'é.s.p De La Salle, pour son engagement.

#### **Prix Hommage**

Ce prix reconnaît le dévouement et la contribution significative de personnes qui par leurs actions encouragent et valorisent l'engagement des parents.

C. Perrin rappelle enfin que le congrès annuel de PPE se tiendra les 1, 2 et 3 juin à Toronto sous le thème « Parents branchés : vision éclairée ». Alors que la technologie prend de plus en plus de place, tant à l'école que dans notre quotidien, cette rencontre cherche à comprendre comment et en quoi la technologie influence l'apprentissage de nos enfants dans l'acquisition des compétences. Les inscriptions pour les parents délégués débuteront le 12 mars 2018, en soumettant leur formulaire d'[accréditation 2018](#).

#### **5.4. Ébauche d'une nouvelle politique du Conseil concernant les devoirs**

S. Ouellette, directrice de l'école Le Transit présente son travail de révision de la politique du Conseil concernant les devoirs, pour lequel elle a déjà consulté, directions d'écoles, enseignants et conseillers pédagogiques. Elle rappelle qu'il est démontré que les devoirs ont une influence positive sur les résultats scolaires et d'apprentissage.

Elle présente la politique et la directive administrative ENS03 présentement en vigueur. Ces documents sont disponibles sur le site Internet du CEPEO.

Les changements proposés sont les suivants :

- modification de l'appellation des devoirs pour activités scolaires à la maison ou sous sa forme abrégée ASM;
- jusqu'en 4<sup>e</sup> année, les ASM seront centrés sur les activités de lecture;
- à partir de la 4<sup>e</sup> année, des ASM faisant appel aux autres domaines seront introduites graduellement.

Il est rappelé qu'il appartient à la direction d'école, en collaboration avec le personnel et le conseil d'école, d'établir une procédure de mise en œuvre. Mais ces changements visent à harmoniser les pratiques des ASM dans l'école. À la suite de cette mise à jour, il est important que chaque conseil d'école soit consulté. Il est rappelé que l'objectif visé d'équilibrer et de varier les médiums d'apprentissage (répétition, apprendre par cœur, visuel, etc.).

Les parents soulèvent deux inquiétudes :

- veiller à une bonne communication au sein de l'équipe enseignante afin d'assurer une bonne répartition du travail scolaire pour éviter la surcharge de l'élève et équilibrer les moyens d'apprentissage (répétition, apprendre par cœur, visuel)
- s'assurer d'un accès équitable des élèves, depuis la maison, aux ressources pédagogiques et aux nouvelles technologies, si les activités doivent se faire en ligne.

### **5.5. Étude de cas : accompagnement des élèves**

I. Osman, direction de l'é.é.s.p. Maurice-Lapointe, présente les mesures en place pour accompagner les élèves dans leur réussite scolaire. Pour cela, l'équipe de l'école suit le protocole défini.

Tout d'abord, une cueillette des données permet de définir un profil d'entrée et de sortie des élèves basé sur :

- leurs résultats académiques (données des bulletins en littérature et numératie, outils diagnostic)
- leur bien-être
- leurs habiletés et habitudes de travail
- leurs comportements
- leurs besoins particuliers (plan d'études personnalisé, programme d'appui aux nouveaux arrivants, actualisation linguistique en français).

Des rencontres périodiques sont organisées pendant l'année scolaire :

- en novembre (bulletin de progrès) pour ajuster le profil d'entrée de l'élève, après les premières semaines;
- en février (bulletin du 1<sup>er</sup> semestre) pour identifier les forces et défis pour définir les prochaines étapes;
- juin (dernier bulletin) pour faire un profil de sortie et amorcer l'année suivante.

Des personnes différentes sont impliquées en fonction des besoins :

- enseignant titulaire et enseignant responsable de la réussite des élèves (ÉRRÉ)
- technicien en éducation spécialisée (TES)
- tuteurs
- membres de la direction
- équipe pédagogique du Conseil
- surintendance
- intervenants extérieurs.

Il est rappelé que le plan d'étude personnalisé (P.E.I.) peut être mis en place, à tout moment dans la scolarité de l'élève en fonction de ses besoins. Il nécessite pas forcément un diagnostic externe, mais ne peut être mis en place sans l'accord des parents.

Il est également précisé qu'une équipe de la transition est disponible pour faciliter la transition du palier élémentaire vers le secondaire. Dans ce cadre, I. Osman présente brièvement le programme de Design et technologie exploratoires (DTE), offert aux élèves de la 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année, Les élèves suivront des cours spécialisés

en informatique, robotique et design et auront à élaborer un projet qu'ils devront présenter dans le domaine de leur choix.

## **5.6. Subvention pour la participation et l'engagement (PEP) 2018-2019**

J. Hamels présente les deux volets de la subvention pour la participation et l'engagement des parents (PEP) :

### **Les subventions PEP destinées aux conseils d'école**

Les informations ont été communiquées à toutes les présidences des conseils d'écoles, puisque chacun a la possibilité de déposer une demande pour l'année 2018-2019.

### **Les subventions PEP destinées aux projets régionaux ou provinciaux**

Les années précédentes, le CEPEO a présenté le projet de cafés communautaires. Cette initiative permet de rejoindre des parents peu impliqués dans la communauté. Les membres suggèrent de :

- renforcer les liens avec les membres du conseil d'école;
- élargir le nombre d'écoles pour couvrir les trois régions (est, centre et ouest);
- étendre la communication de ces événements à toute la communauté, y compris les membres du CPP.

La date limite de dépôt des demandes est le 5 juin 2018.

## **5.7. Mise à jour du comité de renouvellement (CDR)**

S. Lee présente les deux dernières réunions du

- 25 janvier 2018 : sous-comité de la liaison et de la participation communautaire :  
Compte-rendu disponible [ici](#)
- 31 janvier 2018 : 3<sup>e</sup> réunion consultative du CDR

Les prochaines rencontres seront les 4 et 25 avril 2018.

## **5.8. Actions mises en place en respect avec le Guide alimentaire canadien**

Suite à la question lors de la réunion du 17 janvier 2018, A.H. Aidouni présente les actions mises en place dans les écoles du CEPEO, en lien avec le guide alimentaire canadien. La politique ADE03, disponible sur le site Internet du CEPEO, précise les normes concernant la vente d'aliments et de boissons dans les écoles.

A.H. Aidouni précise tout d'abord, que l'activité physique quotidienne est encouragée dans les écoles. Il donne également quelques exemples :

- diminution des collectes de fonds au cours desquelles étaient vendus des aliments avec des quantités trop importantes de gras, de sucres ou/et de sel;
- 80 % des aliments proposés dans les écoles doivent représenter des choix sains;

- proposition d'un choix varié avec option de repas chaud, salade, avec ou sans protéines;
- vigilance quant à la qualité nutritionnelle avec des aliments contenant du blé entier et/ou moins de sel;
- accès à de l'eau potable durant toute la journée d'école.

#### **6. Tour de table**

Il est simplement rappelé que la prochaine rencontre aura lieu le mercredi 2 mai 2018.

#### **7. Levée de la séance**

I. Hassan, appuyé par N.S. Barry, propose

**QUE soit levée la réunion du CPP à 20 h 45.**

**Adopté**